

FAQ

Quelles sont mes responsabilités en tant qu'organisateur de la captation ?

Les étapes de la marche à suivre sont sous votre entière responsabilité et disponibles à la page "[Les étapes et vos responsabilités](#)"

Comment vérifier que l'équipe de captation a reçu toutes les données pour mon événement ?

Notre message de confirmation fait office d'accusé de réception, de lecture et d'intégration de toutes les données transmises par votre formulaire de demande. Et nous tenons compte de toutes les informations qui figurent dans nos échanges e-mails.

Comment accéder aux micros ?

Pour accéder au matériel audiovisuel des salles, il faut vous procurer **la clé des moyens audiovisuels (14.0)** Elle est disponible à la réception Unicom du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 17h00, à l'Amphimax, tél +41 21 692 22 80

- **Membres de la communauté UNIL** (étudiants, professeurs, PAT, etc) => pas de caution, uniquement un formulaire à signer
- **Externes** (prof. d'autres Universités, technicien, etc) => formulaire + caution CHF 100.-

Que dois-je faire si je rencontre un problème technique en salle ?

Entre 7h30 et 17h00, appelez le numéro du [responsable audiovisuel du bâtiment](#) qui figure sur le pupitre.

En alternative, appelez notre permanence au **021 692 63 20**.

Comment être sûr que la diffusion en direct s'est bien lancée sur [rec.unil.ch](#) ?

Sur la page "[Liste des salles disponibles pour la captation](#)" lorsque vous cliquez sur la salle que vous utilisez un page supplémentaire s'ouvre et affiche les indications ci-dessous.

| Salle | En ligne | Enregistrement | Live |
|-------|----------|----------------|------|
| POL-A | | | |

Salle Amphipole A - Miris Box en ligne - Pas d'enregistrement - Pas de Live

| Salle | En ligne | Enregistrement | Live |
|----------|----------|----------------|------|
| ANT-1129 | | | |

Salle Anthropole 1129 - Miris Box en ligne - Enregistrement en cours - Live en cours

| Salle | En ligne | Enregistrement | Live |
|---------|----------|----------------|------|
| NEF-271 | | | |

Salle Internef 271 - Miris Box absente - Pas d'enregistrement - Pas de Live

Dois-je être connecté pour regarder du contenu sur rec.unil.ch ?

Demande de diffusion publique :

Non, il suffit d'ouvrir le lien de la chaîne dans un navigateur.

Demande de diffusion privatisée pour un nombre restreint d'utilisateurs :

Oui, tout utilisateur souhaitant accéder au contenu de la chaîne devra préalablement s'authentifier à rec.unil.ch.

Quel identifiant dois-je utiliser pour me connecter à rec.unil.ch ?

Utilisateurs UNIL : il s'agit de votre identifiant **switch edu-id**.

Utilisateurs externes : il s'agit de l'adresse e-mail que vous nous aurez transmise ainsi que le mot de passe que vous aurez créé en conséquence.

Comment être sûr que mon enregistrement s'est bien exporté sur rec.unil.ch ?

Authentifiez-vous à rec.unil.ch, puis rendez-vous sur la chaîne de l'événement où vous trouverez l'enregistrement issu de la captation. Celui-ci s'exporte automatiquement quelques heures après votre événement.

Comment télécharger mon enregistrement ?

En tant qu'organisateur-trice de la captation, vous possédez les permissions d'administration de la chaîne de l'événement, dont la permission de téléchargement.

Marche à suivre :

Authentifiez-vous dans un premier temps à rec.unil.ch au moyen de votre compte Switch edu-ID.

Puis rendez-vous sur la chaîne de l'événement en utilisant le lien que nous vous avons transmis dans notre message de confirmation.

Cliquez sur la vidéo souhaitée comme si vous vouliez la visionner.

Cliquez ensuite sur le bouton « Éditer » de la vidéo en haut à droite de la page, puis allez sous l'onglet « Communauté », où vous trouverez les « Liens de téléchargement » en bas à droite de la page.

Vous avez la possibilité de télécharger la vidéo au format MP4 (vidéo) ou MP3 (audio uniquement).

Combien de temps les enregistrements restent-ils sur la chaîne de l'événement ?

Les enregistrements restent pour une durée illimitée. Vous seul pouvez les supprimer si besoin.

Révision #7

Créé 25 novembre 2024 10:20:38 par Olivier Grosjean

Mis à jour 26 mars 2025 10:15:27 par Olivier Grosjean